



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N °2, décembre 2021

Volume 2

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de
Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,
Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,
Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,
Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta
Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
KOLA Edinam (UL, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon
(France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
KAUDJHIS ASSI-Joseph Université
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka
(UAC, Bénin)
HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	GBEROU séni^{1*}, TOKO IMOROU Ismaïla¹, AROUNA Ousséni^{1,2}, SABI LOLO ILOU Bernadette¹, TOKO ISSIAKA Nourou¹ : <i>Services écosystemiques des aires de conservation de la biodiversité et leurs périphéries au nord-bénin dans les communes de sinende et ouassa-pehunco</i>	5-21
2	ADELAKOUN Jean Raphael¹, VISSOH Sylvain^{1, 3}, SEYDOU Waïdi^{1, 2} YABI Ibouaïma^{1, 2} : <i>Dynamique foncière et ses implications sur la maîtrise du territoire dans le département du Plateau</i>	22-31
3	MENGHO EZONE Mauricette Tina¹, BERTON-OFOUEME Yolande² : <i>Mutations de l'habitat rural en milieu forestier dans la Sangha (République du Congo)</i>	32-44
4	AG AHMED Elmahmoud¹, AZIHOU Akomian Fortuné², SANOGO Mamoutou², TOYI Mireille Scholastique², SAMAKE Sagaba², DIALLO Hady², YATTARA Elmouloud¹ & SINSIN Brice¹ : <i>Mécanismes de génération de revenus dans la réserve de biosphère de la boucle du Baoule au Mali</i>	45-60
5	BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, SOUDO T. Marius, AZONHE Thierry Herve S. Nicephore & HOUSSOU Christophe Segbe : <i>Rythme climatique et pathologie dans l'arrondissement de Sèmè- Podji (Bénin, Afrique de l'Ouest)</i>	61-78
6	KONAN Aya Suzanne : <i>La gare sitarail, pôle de distribution des produits dérivés du manioc vers le Burkina-Faso</i>	79-90
7	OGOUWALE Romaric : <i>Impacts des activités socio-économiques sur l'environnement de la lagune côtière (secteur Togbin- Avlékété) au sud du Bénin</i>	91-100
8	KONE Basoma¹, SILUE katienefowa Adèle² : <i>Développement de la plantation d'anacardier et sécurité alimentaire dans la Sous-Préfecture de Sediogo, (nord de la Côte- d'Ivoire)</i>	101-113
9	WOKOU Cossi Guy : <i>Les Plans Fonciers Ruraux (PFR) : Une alternative de sécurisation des terres agricoles face aux contraintes socio-climatiques a Agbangnizoun dans le département du Zou au Bénin</i>	114-124
10	AROUNA Ousséni : <i>Analyse spatiale de l'accapement des terres au Sud-Bénin</i>	125-139
11	KOUADIO Anne Marilyse¹, M'BRA Koffi Claude² : <i>Effets transformateurs et perturbateurs de l'orpaillage illicite sur l'espace de Bocanda-Côte- d'Ivoire</i>	140-155
12	GBAGUIDI Ruben S. Joël *, CLEDJO Placide F. G. A. : <i>Vulnérabilité de la production agricole aux événements climatiques extrêmes en région Agonlin</i>	156-167
13	SOUMAHORO Manlé, YAO Kouadio Marcel, SARAKA Kouamé Alain, DJAKO Arsène : <i>Accès au foncier et développement de l'hévéaculture dans la Sous-Préfecture d'Ettrokro (centre-est de la Côte- d'Ivoire)</i>	168-181

14	DAKOU Bio Sylvestre, YEHOUENOU Comlan Constant, et FANGNON Bernard : <i>Incidences des systèmes de culture sur la production vivrière dans la dépression d'Issaba (Sud-Est du Bénin)</i>	182-196
15	PARAPE OTO ISSA Abdou-Raouf, ASSOUNI Janvier, DAKO KPACHA Sabine Mètohué, KISSIRA Aboubakar : <i>Stratégies d'adaptation des producteurs pour une culture cotonnière réduisant les risques liés à la production du coton dans la commune de Banikoara, Bénin</i>	197-208
16	KOUAKOU KONAN Bienvenue Marcos, KOFFI Simplicie Yao : <i>Effets de la dynamique spatiale des plantations de manguiers sur les cultures vivrières à Sinématiali, nord de la Côte d'Ivoire</i>	209-222
17	KONLANI Nayondjoa : <i>Production de la fumure animale et gestion endogène de la fertilité des terres agricoles à Poukperk dans la commune 2 de Tandjoare au nord Togo</i>	223-236

ACCÈS AU FONCIER ET DÉVELOPPEMENT DE L'HÉVEACULTURE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE D'ETROKRO (CENTRE-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

ACCESS TO LAND AND DEVELOPMENT OF HÉVEACULTURE IN THE SUB-PREFECTURE OF ETROKRO (CENTRAL-EAST OF CÔTE D'IVOIRE)

SOUMAHORO Manlé, YAO Kouadio Marcel, SARAKA Kouamé Alain, DJAKO Arsène

Auteur correspondant : soumalice@yahoo.fr
BP V 18 Bouaké 01/ +225 07 07 96 94 70
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara

RESUME

La Sous-préfecture d'Ettrokro dans le département de Daoukro, fait partie de l'ancienne boucle du cacao en Côte d'Ivoire. Région à vocation agricole, elle connaît depuis la vulgarisation de l'hévéaculture l'arrivée d'une nouvelle catégorie de planteurs. Il s'agit des paysans absentéistes c'est-à-dire les non résidents, composés de hauts cadres, hommes politiques, fonctionnaires qui sont venus exercer de fortes pressions foncières sur les jachères cacaoyères et les rares réserves agraires des campagnes. La création de vastes exploitations hévéicoles a entraîné la mutation du système agricole. Ainsi, la promotion de cette nouvelle culture n'a cessé de susciter un véritable engouement auprès des paysans locaux ; ce qui justifie et motive le présent article qui vise à analyser la conséquence du mode d'accès à la terre sur la dynamique de l'hévéaculture à Ettrokro.

La méthodologie adoptée pour conduire cette étude repose sur la recherche documentaire, des entretiens et une enquête de terrain auprès des autorités coutumières, des propriétaires terriens et des exploitants. À ce titre, dans le cadre de ce travail, six (6) villages et 102 exploitants ont donc été choisis en fonction de l'appartenance à la sous-préfecture, de la taille des exploitations et de l'importance des paysans absentéistes.

Les résultats de cette étude révèlent que près de 10 000 hectares de forêts ont été vendues en 20 ans soit en moyenne 500 hectares par année pour la création des plantations d'hévéa. Aussi, la flexibilité dans l'accès à la terre et le coût dérisoire de l'hectare (100 000 à 175 000 FCFA/hectare) encouragent l'achat. Ainsi, 76 % des planteurs absentéistes ont pu créer leurs plantations et détiennent les plus grandes superficies d'hévéa. Par ailleurs, cette pratique de vente de forêt réduit la durée des jachères réservées aux cultures vivrières mais aussi, constitue une source de conflits fonciers entre les populations.

Mots clés : *Ettrokro, paysans absentéistes, conflit foncier, vente de forêt, dynamique de l'hévéaculture.*

ABSTRACT

The Ettrokro sub-prefecture in the Daoukro department is part of the old cocoa loop in the Ivory Coast. An agricultural region has known since the popularization of rubber cultivation movements of a category of planters. Non-resident absentee peasants made up of (senior executives, politicians, civil servants) came to exert strong land pressures on the cocoa fallows and the rare agrarian reserves in the countryside. The creation of large rubber farms has led to the transformation of the agricultural system. Thus, the promotion of this new culture has never ceased to arouse genuine enthusiasm among local peasants. This justifies and motivates this article, which aims to analyze the consequence of the mode of access to land on the dynamics of rubber cultivation in Ettrokro.

The methodology adopted to conduct this study is based on documentary research, interviews and a field survey with customary authorities, landowners and farmers. As such, as part of this work, six (6) villages and 102 farmers were therefore chosen on the basis of membership in the sub-prefecture; the size of farms and the importance of absentee farmers.

The results of this study reveal that nearly 10,000 hectares of forests have been sold in 20 years, an average of 500 hectares per year for the creation of rubber plantations. Also, flexibility in access to land and the ridiculous cost per hectare (100,000 to 175,000 FCFA / hectare) encourage purchasing. Thus, 76% of absentee planters have been able to create their plantations and hold the largest areas of rubber. In addition, this practice of selling forests reduces the duration of fallows reserved for food crops but also constitutes a source of land conflicts between the populations.

Keywords: *Ettrokro, absentee peasants, land conflict, sale of forests, rubber growing dynamics.*

INTRODUCTION

Le développement spectaculaire des cultures d'exportation notamment le binôme café-cacao en Côte d'Ivoire a fait de ce pays l'un des plus grands producteurs de matières premières agricoles dans le monde. Ces cultures ont considérablement boosté l'économie ivoirienne dans les premières heures de l'indépendance. Cet essor prodigieux qualifié par certains analystes de miracle ivoirien s'est réalisé au cours de la décennie 1970-1980 avec un taux de croissance allant de 6 à 7 % par an.

Cependant, cet élan sera freiné dans les années 1980. En effet, au début de cette même année, l'économie ivoirienne va rentrer en récession suite à l'effet conjugué des chocs pétroliers, de la chute des cours mondiaux, des matières premières et de la hausse des taux d'intérêts (MINIGRA, 1999, p.6). Dans le souci de relancer l'économie ivoirienne, les dirigeants vont davantage encourager la diversification de l'agriculture. Ainsi l'adoption de l'hévéaculture en zones forestières apparaît comme une aubaine pour l'amélioration de l'économie.

Pour rappel, il faut noter que les premiers essais sur l'activité hévéicole dans notre pays datent des années 1940, suite à la défaite française en Indochine (B. Dian, 1985, p. 6). Suite à ce conflit, la Société Indochinoise des Plantations d'Hévéa (SIPH) est contrainte à rechercher des nouveaux pays plus stables dont la Côte d'Ivoire pour le développement de l'hévéaculture.

Toutefois, la culture de l'hévéa en Côte d'Ivoire a effectivement démarré dans les années 1950 sous l'initiative des sociétés privées (SIPH devenue SAPH, CCP) et la création de l'Institut de Recherche sur le Caoutchouc en Afrique (IRCA) à Bimbresso (route de Dabou) comme l'indique F. Ruf (2009, p. 2). Après ses premiers essais à Bonoua, la SAPH va étendre ses plantations dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire, avec la création des plantations expérimentales dans la zone de Dabou en 1956. À la suite des sociétés privées, l'État va aussi créer son domaine hévéicole qui va s'étendre sur trois zones (Anguédedou, Bettié et Cavally), après l'indépendance. Selon le Ministère de l'Agriculture (1999, p. 12), le Recensement National Agricole (2001, p. 4 et D. Kouamé, 2014, p. 40), dans sa vision de diversifier l'agriculture et réduire sa dépendance vis-à-vis du binôme café-cacao, l'État lance les projets de Plantation Villageoise PV1 ou projet hévéa 3 (1978-1982), PV2 ou projet hévéa 4 (1983-1987), projet hévéa 5 (1987-1991) et hévéa 5 bis, pour le développement de l'hévéaculture en milieu villageois.

Les projets de développement de l'hévéaculture se poursuivent au fil des années dans de nouvelles zones. Le projet Vallée Comoé sera donc initié dans le département de Daoukro en 1997. Ce projet qui a favorisé la réalisation de pépinières sur une superficie de 50 hectares dans la sous-préfecture d'Ettrokro, a permis l'ouverture de 2510 ha de plantation de 1997 à 2000 (Rapport annuel du projet vallée Comoé, cité par N. J. Aloko et *al.*, 2014, p.11). Le développement de l'hévéaculture dans les zones forestières de la Côte d'Ivoire démontre le succès de la politique de diversification des produits agricoles à travers des programmes de plantation d'hévéa.

La sous-préfecture d'Ettrokro s'inscrit dans la même vision de diversification des produits agricoles lancés par l'État Ivoirien. L'hévéaculture connaît désormais un véritable succès dans cette localité. Le nombre de planteur qui était de 521 en 2012 est passé à 2998 planteurs en 2015 (Direction Départementale de l'Agriculture, 2016, p.10). La flexibilité de l'accès aux terres serait la source de la ruée des populations à Ettrokro pour la création des plantations d'hévéa. Ainsi, comment le mode d'accès à la terre influence-t-il le développement de l'hévéaculture dans la Sous-préfecture d'Ettrokro ? Quelles sont les implications socio-spatiales de l'hévéaculture à Ettrokro ?

Matériels et méthodes

Choix de la zone d'étude

La Sous-préfecture d'Ettrokro appartient au département de Daoukro, chef-lieu de la région de l'Iffou, située au centre-est de la Côte d'Ivoire. Elle couvre une superficie de 1088 Km² et est limitée au nord par la sous-préfecture de Koffi-Amonkro, au sud par les sous-préfectures de Daoukro et N'Gattakro, à l'Est par le fleuve Comoé qui la sépare des sous-préfectures d'Agnibilékro, Koun-Fao et kouassi-Datèkro, à l'ouest, par la sous-préfecture de Ouellé. Le choix de la sous-préfecture d'Ettrokro se justifie par le fait qu'elle a contribué fortement au développement de la culture du café et du cacao dans l'ancienne boucle du cacao en Côte d'Ivoire. Les productions enregistrées dans cet espace géographique sont estimées à 13 911,34 tonnes pour la campagne 1967-1968 pour le café et à 4 214,5 tonnes pour le cacao sur la même période (C. Benveniste, 1974, pp. 26-29). Mais les conditions de développement de ces deux cultures devenues moins rentables poussent les populations à se réorienter vers de nouvelles spéculations, parmi lesquelles se trouve l'hévéa. Désormais, le paysage agricole d'Ettrokro est de plus en plus dominé par une expansion généralisée des exploitations hévéicoles. L'hévéa se trouve être ainsi une plante incontournable dans l'économie des paysans à Ettrokro.

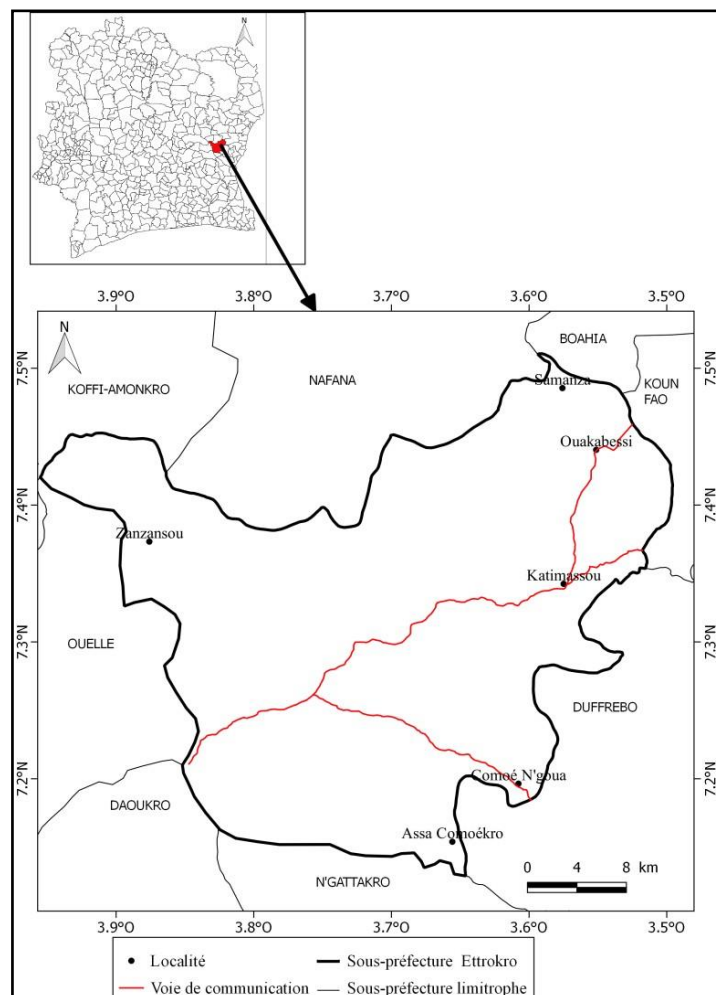


Figure 1 : Présentation de la sous-préfecture d'Ettrokro

Source : BNETD/CCT, 2010, Réalisation SARAKA Alain, 2020

Échantillonnage

L'échantillonnage dans le cadre de ce travail repose sur un sondage à deux niveaux notamment les choix des sites et des personnes enquêtées.

- Choix des villages enquêtés

Les enquêtes et les entretiens ont été menés auprès des principaux acteurs du développement agricole de la Sous-préfecture d'Ettrokro et du département de Daoukro. Les entretiens avec ces acteurs ont contribué au choix des villages. Aussi, les critères de choix de ces villages sont fonction de leur appartenance à la sous-préfecture, de la forte exploitation hévéicole et du fort niveau de vente de terre. Au total, six (6) villages ont été investigués. Il s'agit de Ouakabessi, Samanza, zanzansou, Assa-Comoékro, Katimassou et Comoé-N'Goua. Qu'en est-il des personnes enquêtées ?

- Choix des personnes enquêtées

Deux catégories de personnes ont été interrogées. Il s'agit des personnes ressources et les producteurs d'hévéa. En ce qui concerne les personnes ressources, elles sont constituées des responsables de la direction de la SAPH du département de Daoukro, des responsables de la Direction Régionale de l'Agriculture, des responsables de la Direction Régionale de l'ANADER, les présidents d'Organisation Professionnelle Agricole et des autorités sous-préfectorales et coutumières de la sous-préfecture d'Ettrokro. Les entretiens auprès de ces acteurs ont permis d'identifier, d'une part, les bassins de production de l'hévéaculture dans l'espace d'étude et d'appréhender, d'autre part, les tensions liées à l'expansion de l'activité hévéicole à Ettrokro. Quant aux producteurs d'hévéa, ils constituent la cheville ouvrière de l'activité. Ne disposant pas de base de sondage proprement dite, la méthode de boule de neige a été appliquée dans le cadre de cette étude. Cette méthode a permis d'interroger 102 producteurs dont 79 producteurs absentéistes et 23 producteurs résidants. Les variables qui ont prévalu lors de l'enquête proprement dite sont entre autres, la situation socioprofessionnelle l'origine des exploitants, la taille des exploitations, les systèmes d'exploitation adoptés par les planteurs, le mode d'accès aux terres et le volume des productions vendues (Tableau I).

Tableau I : Récapitulatif des exploitants enquêtés

Nom des villages enquêtés	Nombre de planteurs recensés	Nombre de planteurs enquêté
Assa-Comoékro	42	21
Comoé-N'goua	32	16
Katimassou	30	15
Ouakabessi	42	21
Samanza	24	12
Zanzansou	34	17
Total	204	102

Source : Nos enquêtes, 2020

L'ensemble des informations collectées et la recherche documentaire ont permis de disposer des données quantitatives et qualitatives qui ont été traitées.

- Traitement des données

Pour la restitution des résultats, un ensemble de matériels et d'outils ont été utilisés. Il s'agit des logiciels Word 2007, Excel, QGIS 2.16. Le logiciel Word a permis de saisir et de traiter le

texte. Concernant le logiciel Excel, il a permis de générer des tableaux et les graphiques. Quant à QGIS 2.16, il a servi à l'élaboration des cartes.

2. RÉSULTATS

Un mode d'accès à la terre en mutation dans la Sous-préfecture d'Ettrokro

La terre dans l'aire culturelle Akan est un bien communautaire non lucratif. Cependant, la crise qui a traversé l'économie de base va engendrer des mutations au niveau du mode d'acquisition ou d'appropriation. A ce titre, du caractère de bien commun lignagère, le foncier passe au statut de possession individuel.

La crise du binôme café-cacao, déterminant principal des mutations dans la gestion foncière

Dans la sous-préfecture d'Ettrokro, l'adoption du binôme café-cacao a favorisé la mise en place de vastes superficies de plantation par les paysans. Les récoltes issus de ces exploitations oscillaient autour de 4500 tonnes pour le cacao et 5900 tonnes pour le café pendant la campagne 1964-1965 (C. Benveniste, 1974, p.26). Cependant, les données statistiques enregistrées par la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Iffou et les enquêtes de terrain à Ettrokro montrent que les productions au niveau de ces deux spéculations, autrefois poumon de l'économie de base d'Ettrokro, connaissent une situation inversée depuis plusieurs décennies, comme le montre la figure (1).

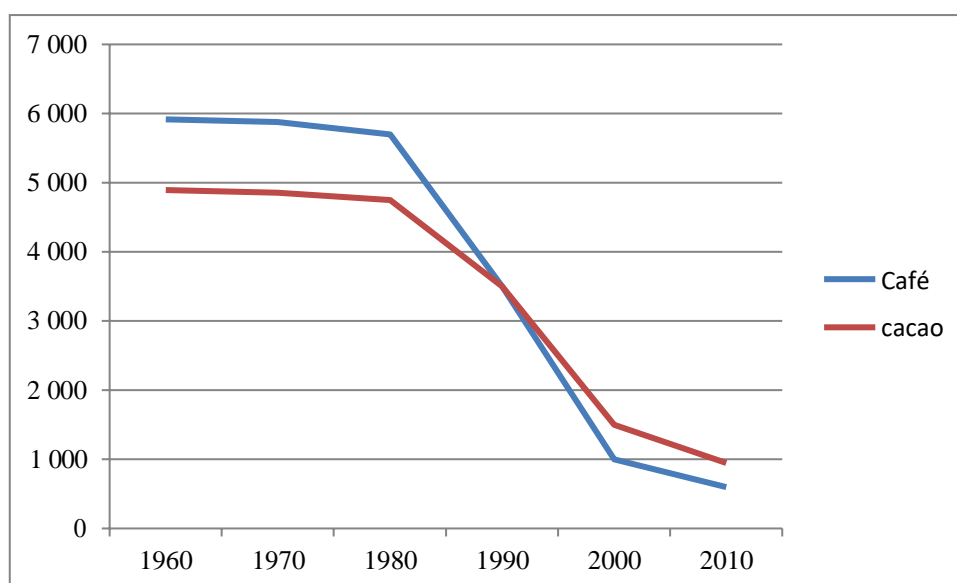


Figure 1 : Évolution des productions cacaoyère et caféière (en tonne) à Ettrokro de 1960 à 2010

Source : Benveniste, 1974 ; DRA, 2015 ; nos enquêtes, 2020

L'analyse de la figure 1 montre que les productions cacaoyères et caféières ont connu une baisse continue de 1960 à 2010 à Ettrokro. L'on note en effet trois principales phases évolutives de la production caféière et cacaoyère. De 1960 à 1980, la production cacaoyère est quasi constante allant de 4 845 tonnes pour la première année à 4 750 tonnes en 1980, soit 95 tonnes de moins en 20 ans. La deuxième phase se calque sur deux (2) décennies notamment de 1980 à 2000. À cette phase, la production cacaoyère a connu une chute remarquable. Elle est passée progressivement de 4 750 tonnes en 1980 à 3 500 tonnes en 1990 pour atteindre 1 500 tonnes en 2000, soit une baisse cacaoyère de 3 250 tonnes. La dernière phase s'observe entre

2000 et 2010 avec une production allant de 1500 à 950 tonnes. Quant au café, la sous-préfecture d'Ettrokro a enregistré des productions évoluant pratiquement dans le même sens que celle du cacao. En effet, la production en café se situe entre 5 900 et 5 800 tonnes entre 1960 et 1970. Cette production connaît une baisse légère en 1980 (5 700 tonnes). La tendance à la baisse de la production s'est de plus en plus maintenue. Elle est passée en réalité à 1000 tonnes en 2000 puis à 600 tonnes en 2010.

Selon les investigations, les raisons de la chute des productions du binôme café-cacao sont, le vieillissement des vergers, les effets des différentes sécheresses avec leur corolaire des feux de brousse qui ont lieu dans la localité et les conditions pluviométriques devenues de moins en moins favorables à la production cacaoyère et caféière. Cette situation a poussé de nombreux paysans à abandonner la cacao-culture dans la sous-préfecture. Ils s'orientent désormais vers d'autres régions agricoles estimées plus favorables à la cacao-culture, notamment les régions du sud-ouest et de l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ainsi, la réorientation des populations paysannes vers les nouvelles régions d'accueil, laissant leur terre d'origine et abandonnant les espaces occupés par les vieilles plantations, favorise la mise en place des jachères à Ettrokro. Avec l'avènement de l'hévéaculture, ces jachères sont de plus en plus convoitées et connaissent de nouveaux modes pour leur accès.

Une flexibilité relative dans l'accès à la terre : d'une gestion lignagère du foncier à une gestion individualiste

Dans la sous-préfecture d'Ettrokro, les terres en tant que patrimoines fonciers sont dominées par les terres lignagères. L'exploitation de la forêt et l'usage des terres lignagères sont placés sous l'autorité du chef de lignage. Celui-ci est le garant de l'héritage familial légué par les ancêtres. Les terres lignagères sont un bien commun ou une propriété commune de tous les membres du lignage. Ainsi, l'adoption du binôme café-cacao a favorisé l'appropriation de vastes superficies par les lignages. Mais, avec la crise de l'économie de plantation cacaoyère et caféière ayant favorisé l'abandon des exploitations dans cette aire géographique, les jachères constituées restent faiblement exploitées pour la pratique du vivrier. L'absence de cultures pérennes de substitution a affaibli le revenu des paysans. La recherche de nouvelles localités de production entraîne le départ des chefs de ménages et de la main-d'œuvre familiale. Le patrimoine forestier reconstitué reste inexploité, et, avec le développement de nouvelle culture, particulièrement l'hévéa, l'accès à ce patrimoine forestier est devenu plus flexible ; De plus en plus les terres sont offertes aux exploitants moyennant une transaction monétaire (figure 2). Ainsi, plus 10 000 ha de terre sont vendus en 20 ans (1997 à 2017), soit 500 ha de terre vendu par an en moyenne. Le coût de l'hectare qui était de 100 000 FCFA au début de la colonisation des jachères par l'hévéaculture est passé à 175 000 FCFA à partir de 2010 où l'offre devient inférieure à la demande.

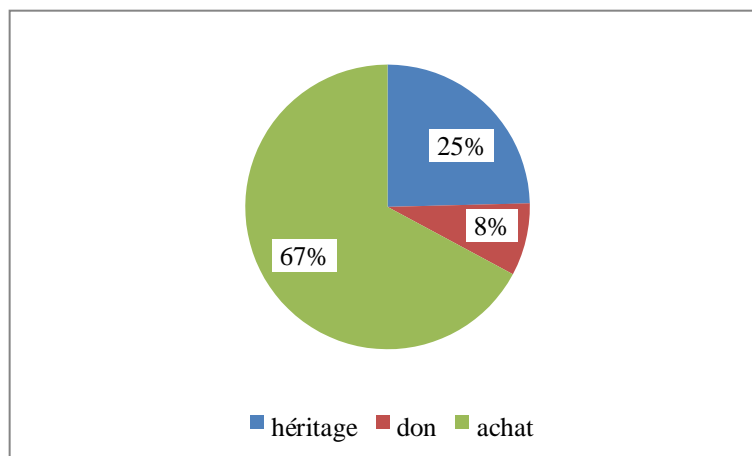


Figure 2 : Mode d'accès à la terre par les hévéaculteurs à Ettrokro

Source : Nos enquêtes, 2020

L'analyse de la figure 2 montre qu'à l'échelle de la sous-préfecture d'Ettrokro, l'achat des terres pour le développement de l'hévéaculture domine. Il concerne 67% des exploitants. Il est suivi de l'accès par héritage 25%. Les exploitants qui ont acquis les terres grâce à un don sont faiblement représentés 8%. Ce mode d'accès aux terres concerne aussi bien les autochtones et les non ivoiriens qui ont très souvent contractés des mariages avec les populations locales. La forte proportion des producteurs ayant accédé aux terres par achat témoigne bien de la vente accrue des terres agricoles à Ettrokro. Les raisons de cette situation sont dues, d'une part, des besoins économiques et d'autre part, au manque de main d'œuvre dans la localité. En effet, la crise de l'économie de plantation cacaoyère dans la zone a entraîné un déplacement massif de la main d'œuvre vers d'autres régions et les jachères reconstituées sont restées inexploitées. La seule alternative pour des paysans sans force de travail et dont le besoin de ressources financières s'avère nécessaire pour les prises en charge familiales, est de vendre des portions de ces jachères. Les différents modes d'accès aux terres agricoles connaissent toutes des disparités à l'échelle des villages comme l'atteste la figure 3.

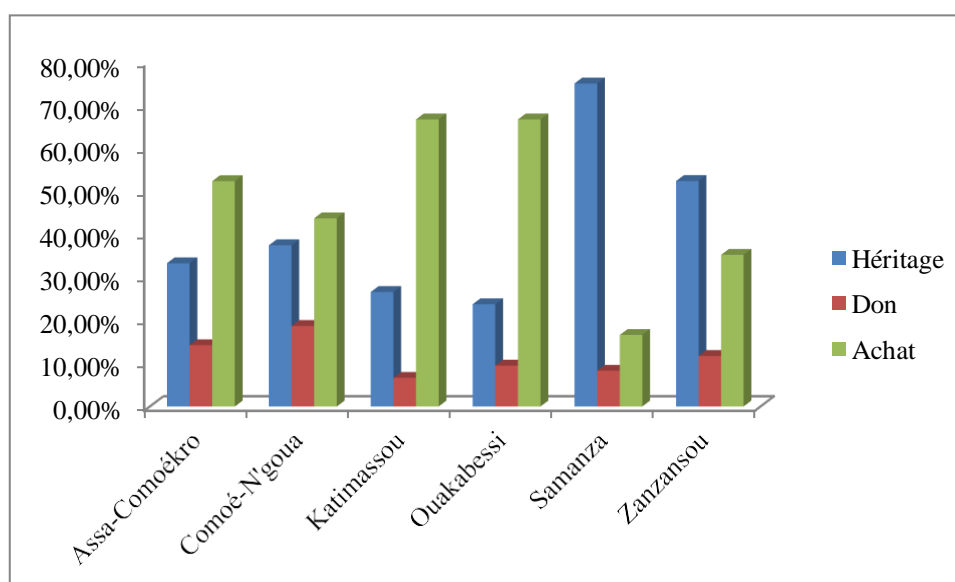


Figure 3 : Mode d'accès à la terre des hévéaculteurs par localité enquêtée

Source : Nos enquêtes, 2020

À l'analyse de la figure 3, on se rend compte qu'à l'exception de Samanza et Zanzansou où c'est le mode d'accès aux terres par héritage qui prédomine, les autres villages concentrent plus d'exploitants qui ont accès aux terres par achat. Les exploitants ayant hérités des terres agricoles représentent des proportions de 75% à Samanza et de 52,40% à Zanzansou contre respectivement 16,67% et 35,30% de ceux dont les terres ont été vendues. La faible représentation des exploitants à qui les terres sont vendues dans ces deux villages est liée au fait que les autorités coutumières y ont formellement interdit la vente des terres sous peine d'amende, quelques années après l'introduction de l'hévéaculture dans la sous-préfecture d'Ettrokro. A Samanza par exemple, sur une pancarte dressée à l'entrée du village, il est mentionné « *interdit de vendre la forêt ici ; si tu es venu acheter la forêt, fais demi-tour* ». Dans les autres localités par contre, l'achat des terres concerne 52,40% d'exploitants à Assa-Comoékro, 43,75% à Comoé-N'goua, 66,70% à Katimassou et Ouakabessi. Le mode d'accès aux terres par héritage dans ces villages concerne successivement 33,30%, 37,50%, 26,70% et 23,80% d'exploitants. Dans le même temps ceux à qui les terres sont données gratuitement représentent une proportion de 14,30% à Assa-Comoékro, 18,75% à Comoé-N'Goua, 6,70% à Katimassou et 9,50% à Ouakabessi. La prédominance des exploitants qui ont accès aux terres dans ces villages est due au manque d'une politique d'interdiction de la vente des forêts d'une part, et le prix d'achat de l'hectare de forêt estimé beaucoup abordable par les acquéreurs d'autre part. À Katimassou et Ouakabessi, les enquêtés révèlent que l'hectare (1ha) de forêt au début la colonisation des jachères était de 100.000 FCFA. Il est passé à 120.000 FCFA au moment où la demande devient plus intense contrairement aux autres villages où il fallait déboursier des montants compris entre 150.000 FCFA et 175.000 FCFA pour 1ha de forêt ; d'où les proportions d'exploitant les plus élevés dans ces deux localités (66,70%) par rapport aux autres.

L'expression du développement de l'hévéaculture dans la sous-préfecture d'Ettrokro

Introduite timidement dans la sous-préfecture dans les années 1997-1998, la culture de l'hévéa a pris une ampleur remarquable dans cet espace géographique. L'appui des projets de développement et de vulgarisation menés et la flexibilité dans l'accès au foncier ont favorisé l'adoption de cette activité. La présence de nombreux acteurs dans la filière hévéicole, l'évolution constante des superficies emblavées et la production hévéicole de plus en plus croissante constituent l'expression du dynamisme de l'hévéaculture à Ettrokro.

La présence d'une mosaïque d'acteurs dans la filière hévéicole à Ettrokro

Si le développement de l'hévéaculture connaît une évolution spectaculaire à Ettrokro, c'est grâce à l'action conjuguée des structures agro-industrielles notamment l'Ivoirienne d'Hévéa (IDH), des structures d'appui et d'encadrement (ANADER, SAPH, EXAT-Agriculture) des paysans résidants et surtout l'arrivée d'une nouvelle catégorie de planteurs, notamment les « *paysans absentéistes* » composée de cadres ou fonctionnaires, des hommes politiques et de grand commerçants vivant généralement en ville. C'est différents acteurs se sont investis aussi bien dans la création des exploitations (IDH) que dans l'encadrement des paysans pour la réalisation d'une exploitation hévéicole. Dans la sous-préfecture d'Ettrokro, l'hévéaculture est dominée par les planteurs absentéistes (76,50%). Les planteurs résidants et les structures agro-industrielles ne représentent que les 23,50% comme le montre le tableau II.

Tableau II: Répartition des catégories des exploitants dans la sous-préfecture

localités enquêtées	Paysans absentéistes		IDH		Paysans résidant	
	Effectif	Proportion %	Effectif	Proportion %	Effectif	Proportion %
Assa-Comoékro	18	85,70	0	0	3	14,30
Comoé-N'goua	14	87,50	0	0	2	12,5
Katimassou	12	80	1	6,67	2	13,33
Ouakabessi	16	76,20	1	4,80	4	19
Samanza	7	58,30	0	0	5	41,70
Zanzansou	11	64,70	0	0	6	35,30
Total	78	76,50	2	2	22	21,50

Source : Nos enquêtes, 2020

La prédominance des planteurs absentéistes s'observe à l'échelle du village. . Ainsi, dans les villages tels que Assa-Comoékro, Comoé-N'Goua, Samanza et Zanzansou, où aucune structure agro-industrielle n'est présente, ces planteurs représentent respectivement 85,70%, 87,50%, 58,30% et 64,70%, tandis que les exploitants résidants enregistrés occupent une proportion de 14,30% à Assa-Comoékro, 12,50% à Comoé-N'goua, 41,60% à Samanza et 35,30% à Zanzansou. À Katimassou, les exploitants absentéistes représentent 80% contre seulement 6,70% pour la structure agro-industrielle IDH et 13,30% de paysan résidant ; À Ouakabessi, ils occupent une proportion de 76,70% contre 4,70% pour IDH agro-industrielle et 19% d'exploitants résidants. La prédominance des planteurs absentéistes s'explique par le fait qu'ils ont généralement plus de moyen et donc la facilité de s'offrir une exploitation contrairement aux paysans au moyen financier assez limité. D'ailleurs, 68% de ces exploitants ont acheté des terres pour la création de leur plantation. Pour la gestion de ces plantations, les planteurs absentéistes choisissent un proche de la famille qu'ils installent dans le village où l'exploitation est créée. Ils ne passent eux-mêmes dans leur plantation que les fins de semaine ou de mois. Ainsi, 38% de cette catégorie d'exploitation a confié sa plantation à un neveu, 20% d'entre eux a laissé sa plantation à la charge d'un frère et 18,50% confié son champ d'hévéa à un cousin.

Des superficies emblavées en constante évolution selon les acteurs

Les différents acteurs ont mis en place plus de 6000 hectares de plantations hévéicoles à Ettrokro. Ces superficies emblavées connaissent une évolution constante d'une année à une autre depuis l'adoption de l'hévéaculture dans cette aire géographique comme l'atteste le tableau III.

Tableau III: Superficie emblavée selon les catégories d'acteurs de 1995 à 2018

Années	Superficie en Ha		
	Paysans Absentéistes	IDH	Paysans résidants
1995-2000	50,5	-	25
2000-2005	105	-	56,5
2005-2010	501,75	-	190,25
2010-2015	1 815	100	603
2015-2018	1897	100	674,75
Total	4369,25	200	1489,5
proportion(%)	72,11	3,33	24,58

Source : DDA, 2018 et nos enquêtes, 2020

Après analyse du tableau III, il ressort que les planteurs absentéistes détiennent les plus grandes exploitations dans la sous-préfecture d'Ettrokro. Ces exploitations occupent une superficie totale de 4369,25 hectares, soit 72,10% des exploitations développées dans l'ensemble de la sous-préfecture. Ils sont suivis des paysans résidants dont les exploitations s'étendent sur une superficie totale de 1489,5 hectares, soit 24,60% des plantations créées. Quant à la structure IDH, elle détient les plus faibles superficies. Ses plantations couvrent une superficie de 200 hectares. Elles représentent seulement 3,30% des plantations développées dans la localité. Ces superficies hévéicoles connaissent une croissance dans le temps. Ainsi, dans les premières années (1995-2000) de l'introduction de la culture de l'hévéa à Ettrokro, 50,5 hectares de plantations d'hévéa étaient créés par les paysans absentéistes, 25 autres hectares par les paysans résidants développent. Les superficies emblavées vont connaître une évolution spectaculaire à partir 2005-1010, avec la création de plus de 500 autres hectares de plantation par les exploitants absentéistes et à 190,25 hectares par les paysans résidants. Ce dynamisme des superficies plantées s'est observé davantage les années suivantes avec l'arrivée d'IDH entre 2010 et 2015. Cette constante évolution des superficies emblavées est liée au Projet Hévéa initié par les Conseil Général en 2007. Ce projet de création de pépinières facilite l'accès aux plants d'hévéa (stump) aux planteurs dans la sous-préfecture d'Ettrokro.

Une production hévéicole de plus en plus croissante

Les toutes premières plantations d'hévéa créées à Ettrokro datent de 1997. Elles ont commencé à produire au bout de sept ans c'est-à-dire à partir de 2003. Ainsi, d'environ 500 tonnes (t) en 2003, les productions ont atteint plus de 6000 t en 2018. La figure 4 montre d'une façon plus détaillée l'évolution de la production de l'hévéa dans la sous-préfecture.

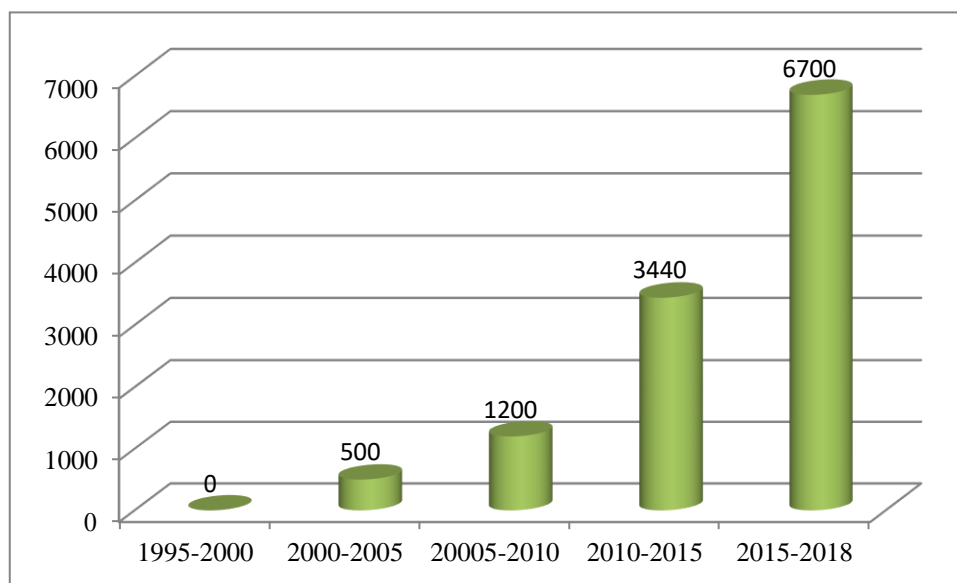


Figure 4 : Évolution de la production hévéicole en tonne de 1995 à 2018 à Ettrokro

Source : SAPH, 2017, DDA, 2019

La figure 4 laisse transparaître une évolution de la production hévéicole entre 1995 et 2018. De 500 t en 2003, la production de l'hévéa est passée à 1 000 t en 2010 puis à 6 700 t en 2018. Cette croissance moyenne annuelle de 447 t/an s'explique par 2 principaux facteurs.

D'une part, il y a l'arrivée du Projet Hévéa initié par le Conseil Général en 2007 dans le Département de Daoukro (département auquel appartient la sous-préfecture d'Ettrokro). Ce projet a consisté à la réalisation des pépinières permettant aux personnes ayant participé à sa réalisation, d'obtenir gratuitement les plants pour la création de leur plantation. D'autre part,

pour les non participants, il leur permet l'accès aux plants à un coût assez réduit (25 000 FCFA par hectare). Ce projet permet ainsi aux populations de s'investir davantage dans la création de nouvelles plantations.

Les mutations socio-spatiales du développement de l'hévéaculture dans la Sous-préfecture d'Ettrokro

L'expansion de l'hévéaculture dans la sous-préfecture a accentué les conflits fonciers, l'amenuisement des terres réservées aux cultures vivrières et la réduction du temps des jachères constituées. Par ailleurs, une emprise spatiale de l'hévéa au détriment des autres cultures est observée dans cette localité.

La récurrence des conflits fonciers entre les populations

Le développement de l'hévéaculture à Ettrokro a entraîné une récurrence des crises foncières. Les enquêtes de terrain ont montré que 64 % des paysans enquêtés sont confrontés à des conflits fonciers. Ces conflits ont lieu entre les membres d'une même famille (13,60%), de différentes familles (33,15%) et entre propriétaires terrien et acquérant (10 %). En ce qui concerne les conflits entre les membres d'une même famille, ils sont plus observés à Zanzansou (45%), Katimansou (48%) et à Ouakabessi (40%). Les causes de ces conflits s'expliquent par un retour massif à la terre natale des populations, parties dans les régions de l'ouest et du sud-ouest pour le développement de la cacao-culture. Pour les conflits entre différentes familles, ils sont plus récurrents à Comoé-N'Goua (52%). Ils sont généralement liés à l'empiètement d'un membre d'une famille sur la parcelle d'une autre famille ou au non maîtrise des limites des parcelles familiales. Ces types de conflits ont souvent lieu entre les jeunes planteurs de différente famille. Quant aux conflits entre un propriétaire et un acquérant de parcelle, ils subviennent lorsque, le propriétaire terrien vend la même parcelle à plusieurs personnes. Cette situation est davantage remarquée à Katimansou et à Assa-Comékro qui cumulent 25%

L'amenuisement des terres agricoles, un fait lié à la réduction de la jachère

Le développement de l'hévéaculture a précipité la réduction des terres agricoles. Aussi cette activité a entraîné une rente remarquable du foncier. Ainsi, la réduction des terres réservées aux cultures vivrières est de plus en plus ressentie dans les villages où de grandes superficies de forêt ont été vendues. Il s'agit des villages comme Ouakabessi, Katimansou et Assa-Comoékro où la vente des terres a été beaucoup intense. Dans les deux premières localités, l'achat des terres concernent 67% des planteurs tandis qu'à Assa-Comoékro il concerne 52,40% des exploitants. L'amenuisement des terres agricoles se perçoit également dans les localités où les plantations s'étendent sur de grandes superficies ; 98% des villages enquêtés sont concernés par cette situation. La diminution des espaces agricoles est la conséquence de la courte durée des jachères de plus en plus observée dans l'ensemble de la sous-préfecture d'Ettrokro (tableau IV).

Tableau IV : L'évolution de la durée de la jachère dans la sous-préfecture d'Ettrokro en 2020

Temps de jachère (Année)	Avant l'hévéaculture	Avec l'hévéaculture
	Proportion (%)	Proportion (%)
[1-5[-	89
[5-10[14	11
[10-15[32	-
[+ de 15[54	-
Total	100	100

Source : Nos enquêtes, 2020

Le tableau IV montre qu'avec l'introduction de l'hévéaculture, 89% des paysans aujourd'hui observent un temps de jachère qui oscille entre 1 et 5 ans à Ettrokro. Or, par le passé, plus de la moitié (54%) des paysans observaient plus de 15 ans de temps de jachère. La courte durée du temps de jachère s'explique par la saturation foncière que connaissent les milieux ruraux des paysans de la Sous-préfecture d'Ettrokro. Désormais, l'on assiste à un amenuisement des terres agricoles du fait de l'emprise spatiale que connaît la nouvelle culture économique qu'est l'hévéa.

Une emprise spatiale de l'hévéa par rapport aux autres cultures d'exportation

Le développement de l'hévéaculture à l'échelle de la Sous-préfecture d'Ettrokro bien que commencé timidement, a pris le pas sur les autres cultures d'exportation comme l'illustre la Figure 2.

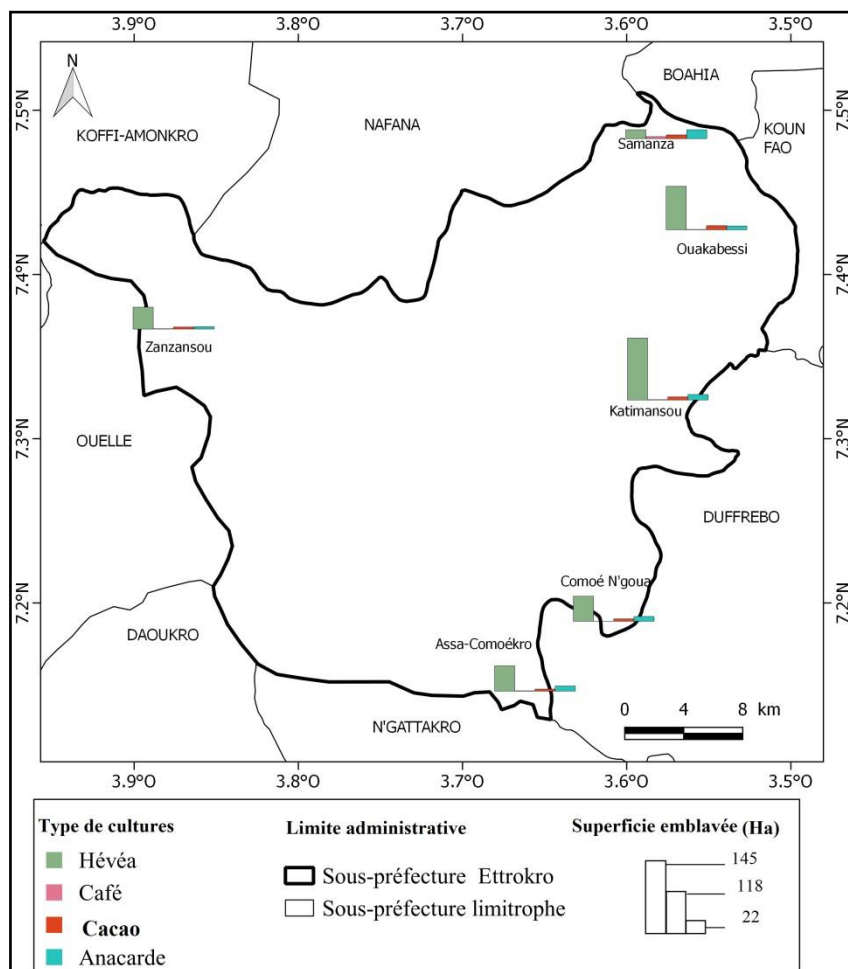


Figure 2: Emprise spatiale des cultures d'exportation dans la Sous-préfecture d'Ettrokro en 2019

Source : BNETD/ CCT, 2010, Réalisation : SARAKA Alain, 2020

À l'échelle des différents villages, les exploitations d'hévéa dominent les terres agricoles, à l'exception de Samanza. Dans cette localité, les terres sont dominées par l'anacarde qui occupe une superficie de 51 hectares, quand l'hévéaculture occupe 50,5 hectares des terres. Seulement 4 ha de café et 8 ha de cacao existent dans ce village. Au regard de ces chiffres, on constate une rivalité entre l'hévéa et l'anacarde dans la colonisation des espaces à Samanza. Dans les autres localités où c'est l'hévéa qui domine les espaces, les autres cultures sont presque inexistantes. Ainsi, à Ouakabessi l'hévéa s'étend sur 1513 hectares des terres cultivables alors que l'anacarde, le cacao et le café occupent respectivement 22 hectares, 18 hectares et 3 hectares.

À Katimassou l'hévéa est planté sur 1862 hectares des terres agricoles alors que l'anacarde, le cacao et le café couvrent successivement 26,5 hectares, 12 hectares et 1,75 hectare des terres dans ce village. À Zanzansou, l'hévéa couvre 712 hectares des terres, l'anacarde et le cacao occupent proportionnellement 10 hectares des terres et le café 2 hectares dans les villages d'Assa-Komoékro et Comoé-N'Goua où les plantations hévéicoles s'étalent respectivement sur 780 et 792,5 hectares des terres, les trois autres spéculations occupent moins d'espace. Cette situation atteste l'expression des plantations hévéicoles dans l'espace rural d'Ettrokro comme le montre la photo 1.



Source : Soumahoro Manlé, Septembre, 2020

Il ressort de la photo 1, une plantation d'hévéa en maturité à Comoé-N'Goua. L'état linéaire des plants d'hévéa de cette plantation montre l'intérêt manifeste à cette culture. Désormais, dans l'espace rural de la Sous-préfecture d'Ettrokro, l'hévéaculture est une marque considérable parmi les cultures d'exportation.

3. DISCUSSION

Les résultats de cet article montrent que le développement de l'hévéaculture a pris de l'ampleur dans la sous-préfecture d'Ettrokro. Cette activité est au centre de la vente incontrôlée des terres agricoles. Une étude menée par D. P. E. Kouamé (2014, p.54) a montré que le développement de l'hévéaculture à Songon a favorisé également la vente des parcelles dans les forêts, notamment les parcelles des forêts classées. Aussi, convient-il de signaler que le développement de l'hévéaculture à Ettrokro a engendré différents types de conflits. Il s'agit des conflits entre membres d'une même famille, membres de différentes familles et entre propriétaires terrien et acquéreurs de parcelle. Les origines de ces conflits sont liées à la pression foncière, à la reconnaissance des limites des parcelles et à la « mauvaise foi » des propriétaires terriens. À ce sujet, F. Ruf (2008, p. 18) indique que les conflits liés à l'essor de l'hévéaculture à Gagnoa ont lieu entre autochtones et migrants et entre familles autochtones. La confrontation de ces deux communautés se réclamant la propriété foncière a abouti à de violents affrontements entre autochtones et migrants. En ce qui concerne les zones de production de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire, la sous-préfecture d'Ettrokro est peu connue dans la littérature des ouvrages scientifiques. Or, cette aire laisse entrevoir un avenir prometteur du fait de la volonté des paysans, des cadres et de sociétés agro-industrielles qui s'y investissent. Cependant, le développement de l'hévéaculture impacte la durée des jachères qui s'est réduite considérablement (1 à 5 ans). Cette situation a été remarquée par N. J. Aloko et *al.* (2014, p.8) lors d'une étude menée dans le département de Daoukro. Ils indiquent qu'avec la rareté des terres actuelles, les jachères sont réduites, alors que par le passé, les systèmes de productions itinérantes sont à la base de longue jachère de plus de 15 ans. Aussi, cette étude révèle que

l'avènement de l'hévéaculture réduit les espaces réservés aux cultures vivrières. Le même fait est relaté par A. Djako et *al.* (2018, p.7) au cours d'une étude menée à Bocanda et celle de M. Mel (2016, p.4) à Sikensi.

CONCLUSION

Introduite au cours des années 1997 dans la sous-préfecture d'Ettrokro, la culture de l'hévéa a pris de l'ampleur au fil du temps. Des paysans, des cadres, des fonctionnaires ainsi que des sociétés agro-industrielles se sont investis dans la création d'exploitations hévéicoles. Le développement de l'hévéaculture dans cet espace géographique constitue un facteur de profonde mutation dans la localité. Du point de vue écologique, la vente anarchique et illicite des forêts est de mise. Il apparaît ainsi un recul du domaine forestier qui pourrait se solder par une disparition totale de cette richesse naturelle. Au niveau spatial, la pression foncière s'est accentuée et les exploitations hévéicoles ont tendance à coloniser toute la sous-préfecture, réduisant ainsi les espaces réservés aux cultures vivrières. Au regard de ces mutations, le développement de l'hévéaculture, de par son emprise spatiale incontrôlée dans la sous-préfecture d'Ettrokro pourrait être source d'abandon des cultures vivrières disponibles dans cette circonscription administrative.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, DJAKO Arsène, N'GUESSAN Kouassi Guillaume, 2014, « Crise de l'économie de plantation et modification du paysage agraire dans l'ancienne boucle du cacao : L'exemple de Daoukro », in *European Scientific Journal*, Vol. 10, n°5, p. 308-326.

DIAN Boni, 1985, *L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*, Abidjan, NEA, 458 p.

Direction Départementale de l'Agriculture, 2012, *Rapport annuel des activités*, Daoukro, 41 p.

RUF François, 2008, *L'appui à l'hévéaculture familiale : Le processus d'innovation dans la région de Gagnoa, Rapport final de l'Agence Française de Développement*, Montpellier : CIRAD-UMR Innovation, 57 p.

RUF François, 2009, *L'adoption de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire : prix, initiation et changement écologique*, Montpellier, CIRAD-UMR Innovation, 22 p.

KOUAME Dhédé Paul Éric, 2014, « Le développement de l'hévéaculture les mutations agricoles et spatio-foncières à Songon », in *European Scientific Journal*, Vol. 10, n°35, p. 40-57.

MEL Meledje Raymond, AKMEL Meless Siméon, *Enjeux socio-économique et conflits fonciers lié à l'hévéaculture dans la région de Sikensi (Côte d'Ivoire)*, IMRD, 6p.

SARAKA Kouamé Alain, 2018, « Crise caféière et cacaoyer et dynamique de l'hévéaculture dans le département de Bocanda (Centre-Est de la Côte D'Ivoire) », in *Presses Université de Lomé*, 25p.

Ministère de L'environnement, des Eaux et Forêt, 2009, *Rapport national sur l'aménagement durable des forêts en Côte d'Ivoire suivant les critères et l'indicateur de l'OIT*, Abidjan, 76p.

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1999, *L'agriculture ivoirienne à l'aube du XXIe siècle*, Abidjan, Rapport d'activité, 12 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d’auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l’espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d’opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l’espace public à Abidjan. In : *L’Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d’ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L’harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d’inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s’acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu’après paiement par les auteurs des frais d’instruction et de publication qui s’élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l’adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l’une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77